



Notification de saisie à tiers détenteur

Par **laetitie**, le **17/03/2010** à **11:41**

Bonjour,

Voilà, je viens de recevoir une notification de saisie à tiers détenteur suite à un trop perçu de mon employeur "rectorat" lors d'un arrêt d'accident de travail en 2005. La somme demandée est de 7532 euros. Comment cela va se passer car je m'inquiète je suis actuellement stagiaire je perçois un revenu de 1194 euros mon stage ne se passe pas dans ma ville donc cela m'occasionne des frais en plus, tous les mois mon compte est débiteur. Comment va se passer la saisie ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Laetitia